



Héritage entre frere et soeur

Par **Doudou 1959**, le **20/09/2022** à **17:18**

Bonjour,
Voilà ma question,
Mon mari et sa sœur ont hérités d'une maison au Portugal mon mari veut la vendre et sa sœur non elle ne veut pas racheter sa part .
Quelle recours à t- il pour vendre cette maison ?
Cordialement

Par **amajuris**, le **20/09/2022** à **18:51**

bonjour,

experatoo est un site principalement de droit français.

comme le bien concerné, vous devez poser la question à un juriste connaissant le droit civil portugais.

en droit français, il faut l'accord de tous les indivisaires pour vendre un bien indivis, en l'absence d'accord de tous les indivisaires, il faut obtenir l'accord du président du tribunal judiciaire.

salutations

Par **Lorenza**, le **20/09/2022** à **20:13**

Bonjour,

Si le défunt était français et qu'il s'agit d'une résidence secondaire au Portugal, c'est le droit français sur les successions qui s'applique, mais demandez confirmation au notaire.

Par **Doudou 1959**, le **21/09/2022** à **12:14**

Merci pour la réponse
Cordialement